

Saint-Aunès, le 8 août 2023

Accréditation n°1-1366
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES

Objet de l'essai : Auto-contrôle
Référentiel d'essais : SPIR-ADASMAE-6P+List-ALI

N° Dossier : 000122438
N° Echantillon : **BECH2023-48371**
Date d'analyse : **4 août 2023**

SPIR'AUDOISE
M. David FERNANDEZ
17 Clax des grenouilles
11260 Campagne Sur Aude

PRELEVEMENT ET RECEPTION

Prélevé le :
Site de prélèvement : NC
Réception le : 03/08/2023 09:20
T° C Produit Prélevé : NC

Par : Vos soins
Lieu de prélèvement : NC
T° C Produit à réception : Amb.
T° C Meuble : NC

TRACABILITE ECHANTILLON - Données fournies par le Client

Dénomination : Spiruline-Bassin 2 - Presse: sous-vide - Sèch: gpc frigorifique container-TP:30°C

Fabricant :
Fournisseur : NC
Marque : NC
Emballage/poids : Sachet alu. scellé 100gr
Date de fabrication :
Date d'emballage : NC
Date Rupture chaîne du froid : NC

Nbre d'unités : 1
N° CEE / Emb : NC
DLC / DLUO : 15/07/2025
N° Lot : 15/07/23
N° Bon de Commande : NC
Date de congélation : NC
Date de déconditionnement : NC

Observations diverses : Origine française, récolte du 15/07.

Tableau de résultats

Paramètres recherchés	Méthodes	Unités	Critères	Résultats	S/conclusion
Micro-organismes aérobies à 30°C	XP V08-034*	UFC/g	100 000	14 000	CH Satisfaisant
Coliformes thermotolérants à 44°C	NF V08-060*	UFC/g	100	<10	CH Satisfaisant
Anaérobie Sulfite-réducteur 46°C	NF V 08-061 Boîte*	UFC/g	100	<40° (10)	CH Satisfaisant
Clostridium perfringens	NF EN ISO 7937*	UFC/g	10	<5	CH Satisfaisant
Staphylocoques à coagulase positive	BKR 23/10-12/15 Méthode spirale*	UFC/g	100	<100	CH Satisfaisant
Salmonella	BKR 23/07-10/11*	/25g	Absence	Non détecté	CS Satisfaisant
Listeria monocytogenes	AES 10/05-09/06*	UFC/g	100	<10	CS Satisfaisant

BILAN

Conclusions :	Qualité microbiologique satisfaisante
Commentaires :	Référentiel : Cahier des charges défini par ADASMAE. (CH = Critère Hygiène. CS = Critère Sécurité). Un CH acceptable ou non satisfaisant entraîne la mise en place d'action corrective. Un CS non satisfaisant peut entraîner le retrait du lot.

(*) : paramètres de la portée d'accréditation, (#) : nombre estimé, (*) : nombre N, (<n°) : micro-organisme détecté avec moins de n ufc/g. La valeur entre parenthèse est indicative, non couverte par l'accréditation. Les conclusions sont couvertes par l'accréditation si et seulement si l'ensemble des paramètres qui l'influent le sont également. NC : information non communiquée et/ou non renseignée. Le rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux essais, tels qu'ils nous ont été fournis par le client.

Données de Prélèvement fournies par le Client, excepté si prélèvement effectué par AQMC (Mention "Prélevé le... Par : AQMC - ..."). Données de réception en italique fournies par AQMC.

Le laboratoire AQMC est exonéré de responsabilité sur les données fournies par le client.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation du laboratoire AQMC. Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte de l'incertitude de mesure sur les résultats. Les sous conclusions sont générées par défaut selon le plan défini dans les CGV, sauf accord spécifique.

Ghislain LUCIBELLO

Le Directeur Technique

